



## APPEL DE LA FILIERE MUSICALE À LA MINISTRE DE LA CULTURE : PAS DE CNM, QUELLES ALTERNATIVES ?

Communiqué de presse, mercredi 12 septembre 2012

L'ensemble des professionnels de la musique réunis au sein de l'association Tous pour la Musique, a appris avec consternation la décision de la Ministre de la Culture et de la Communication, annoncée par voie de presse, de renoncer à la mise en place du CNM par la création d'un établissement public nouveau dédié au soutien à la création et à l'industrie musicale, qui figurait pourtant parmi les engagements de campagne de François Hollande (Engagement N° 44 : « je reprendrai le chantier du Centre national de la musique, pour en faire un outil au service de la diversité culturelle »).

Cette annonce est d'autant plus surprenante qu'elle est en contradiction avec les déclarations de la Ministre elle-même lors de la réunion de concertation avec l'ensemble des représentants de la filière musicale, réunis au Ministère le 11 juillet dernier.

Au-delà de l'annonce du maintien de dispositifs déjà existants, comme le crédit d'impôts, quelles autres solutions à la hauteur des enjeux pour répondre à une crise économique qui affecte depuis plus de dix ans l'ensemble des composantes de la filière musicale, artistes-interprètes comme auteurs et compositeurs, éditeurs, producteurs de spectacle et producteurs de musique enregistrée, distributeurs ou managers ?

Dix-huit mois de concertation conduite par l'Etat réunissant l'ensemble des acteurs de la musique, d'analyses partagées sur les solutions à apporter et d'engagements réciproques auxquels la Ministre elle-même rendait hommage il y a quelques semaines, ont permis de dégager un consensus historique sur l'utilité d'une structuration renforcée et sur la nécessité d'un soutien public. Quelle suite le Gouvernement entend-il y apporter ?

C'est pourquoi Tous Pour La Musique demande à la Ministre un rendez-vous urgent qui permette d'apporter des réponses concrètes à cette question.

**Contacts TPLM :**

<b>ADAMI</b> / Benjamin Sauzay : 01 44 63 10 12	<b>SCPP</b> / Anouchka Roggeman : 01 41 43 03 07
<b>CSDEM</b> / Angélique Dascier : 01 48 74 09 29	<b>SDLC</b> / Olivier Hugon Nicolas : 01 55 90 86 69
<b>MMF</b> / Virginie Borgeaud : 01 40 16 46 52	<b>SNAM</b> / Marc Slyper : 06 07 61 51 69
<b>PRODISS</b> / Aline Renet : 01 42 65 73 17	<b>SNEP</b> / Patricia Sarrant : 01 47 38 04 04
<b>SACEM</b> / Catherine Boissière : 01 47 15 45 21	<b>UPFI SPPF</b> / Valérie Thieulent : 01 53 77 66 53

Tous Pour la Musique regroupe l'ensemble des représentations professionnelles de la musique :

